

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles  
**Herausgeber:** Société Vaudoise des Sciences Naturelles  
**Band:** 57 (1929-1932)  
**Heft:** 226

**Artikel:** Création d'un jardin botanique à Sainte-Croix (Jura)  
**Autor:** Cosandey, F.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-284187>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**F. Cosandey. — Cr ation d'un jardin botanique  
  Sainte-Croix (Jura).**

(S ance du 5 novembre 1930.)

---

Beaucoup de jardins botaniques ont  t  cr  s en Suisse, mais beaucoup n'ont pas dur  longtemps. Certes, les moyens et l'enthousiasme ne manquent pas au d but, mais lorsque les fondateurs s'en vont, l'entreprise change de mains, souvent d'esprit et, peu   peu, elle s'extinct.

Le jardin botanique que nous venons d'installer   Sainte-Croix aura-t-il un meilleur sort? L'avenir seul le dira.

Nous avons cependant quelques pr tentions   ce sujet et une grande confiance, car les moyens dont nous disposons nous paraissent plus abondants et plus s rs que dans la plupart des autres cas.

Tr s souvent, en effet, un jardin fut l'oeuvre d'un seul, d'un enthousiaste dont les forces se montr rent bient t insuffisantes; il fallut alors faire appel   des comit s bienveillants,   des jardiniers et les jardins botaniques qui peuvent vivre et se d velopper le doivent presque tous   la protection de l'Etat.

Ces r flexions, nous les avons faites avant de nous lancer dans notre projet; nous avons s rieusement pes  les chances de succ s et c'est en pleine connaissance des difficult s et du gros travail   fournir d'une mani re continue que nous avons mis notre projet   ex cution. La S. V. S. N., qui voulue un soin particulier   la protection de la nature, ne doit pas  tre ´trang re   une telle entreprise, aussi pensons-nous l'int resser en lui d veloppant notre id e un peu plus longuement que les journaux ne l'ont fait.

Depuis plusieurs ann es, l'id e de cr er un jardin botanique   Sainte-Croix avait  t   m ise. Ce printemps, il devint possible de la r aliser. Un groupe se forma, curieux par sa diversit , mais qui convenait particuli rement au but qu'il poursuit.

Des jeunes, pour lesquels la botanique fait partie des obligations professionnelles. Des ain s, vieux *Sainte-Croix*, qui ont

toujours consacré leurs loisirs à s'occuper des fleurs. Citons spécialement M. Ch. Meylan, qui connaît à fond le Jura, et dont l'expérience et la science sont un appui capital.

A ce comité technique se sont joints spontanément deux représentants des autorités et des industriels qui s'occupent plutôt des questions administratives et qui ont beaucoup facilité la tâche des promoteurs. Les statuts ne prévoient pas de sociétaires payant cotisations; et, quand un siège au comité devient vacant, c'est ce comité lui-même qui pourvoit au remplacement. On espère ainsi maintenir l'esprit scientifique de l'œuvre<sup>1</sup>.

Le territoire choisi occupe environ 6800 mètres carrés sur les pentes du mont Cochet, au N-E de Sainte-Croix, entre 1140 et 1170 m. Plus de la moitié du terrain est constituée par des rocallles naturelles, blocs isolés, massifs, gradins, merveilleusement sculptés par le temps. Cette roche est crevassée à souhait, pour permettre d'innombrables arrangements de plantes.

Cette surface a été soigneusement clôturée par une barrière haute de 2 m., presque invisible.

Un chalet a été construit; il contient une bibliothèque, déjà très complète, sur la flore du Jura et la culture, une double table de travail, un fichier, une collection de graines, un plan du jardin, les outils, une pharmacie, etc. Il peut également servir de petite salle de réception.

Le problème de l'eau a été résolu sans trop de peine. L'eau de la conduite des Rasses est distribuée dans le jardin par six robinets, mais pour les plantes calcifuges, l'eau de pluie sera recueillie précieusement.

Des couches ont été creusées, des terres apportées, des rocallles préparées, et, en ce moment, un demi-millier de plantes sont en place ou attendent de l'être. Un gros effort a été fait pour offrir au public un résultat visible au printemps prochain déjà.

Un des points les plus intéressants du jardin sera l'aménagement d'un étang et d'une tourbière. La construction de cette dernière est à l'étude et paraît offrir de sérieuses difficultés, surtout au point de vue du fond. Ce projet est d'ail-

<sup>1</sup> Le comité fondateur est composé de MM. J. Peter, président, E.-A. Paillard, F. Gosandey, W. Mermod, P. Gucissaz, Ch. Meylan, docteur ès sciences, P. Koch.

leurs un peu audacieux, mais nous devons relever que nous avons à notre disposition, et presque sur place, terre, sable, tourbe, molasse, sphaigne, etc.

L'administration du jardin a été établie selon les aptitudes ou les goûts de chacun. Des sections ont été créées, telles: l'arrangement des rocailles, la surveillance des semis, les Cryptogames, les fiches, etc. Ainsi, tout en coïlaborant à l'ensemble, chacun a sa tâche et ses responsabilités.

Cette aimable collaboration, stimulée par l'amitié qui unit les membres a permis de mettre debout cette entreprise, qui poursuit un triple but:

- a) intéresser le public et instruire les élèves des écoles en réunissant sur un petit espace les fleurs du Jura avec la faculté d'en apprendre les noms;
- b) tenter l'acclimatation de plantes alpines et étrangères;
- c) constituer un dossier scientifique relatif aux expériences faites au point de vue climat, sols, altitude, etc.

En l'honneur de la *Dryas octopetala*, si connue au Chasseron, le nouveau jardin a été baptisé « La Dryade ».

---